

L'extrême-droite s'affiche sur les bus franciliens

La Fédération CGT des Transports dénonce la présence d'une campagne publicitaire sur les bus du réseau francilien faisant la promotion du dernier ouvrage de Philippe de Villiers, figure historique de l'extrême-droite nationaliste et identitaire.

Les transports publics seraient-ils devenus des supports de promotion des personnalités et des idées d'extrême-droite ? En octobre 2024, la régie publicitaire Mediatransports avait refusé la promotion du livre de Jordan Bardella dans le métro parisien et les gares, respectant le principe de neutralité politique. Cette décision avait ensuite été confirmée par la justice.

Aujourd'hui, un ouvrage de Philippe de Villiers, publié par la même maison d'édition Fayard, s'affiche en grand format sur un bus aux couleurs d'Île-de-France Mobilités. Ce qui posait problème dans le métro serait donc acceptable dans les bus ? **D'autant plus que cette même campagne publicitaire a déjà été retirée des bus du réseau de Saint-Etienne !**

La CGT interpelle madame Valérie Pécresse, Présidente de la Région Île-de-France et d'Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des transports franciliens. Si la décision d'accepter cette publicité relève de l'opérateur et de sa régie publicitaire, la responsabilité politique de l'autorité organisatrice ne peut être éludée !

À l'heure où l'extrême droite cherche à banaliser ses idées dans tous les espaces de la société, la CGT refuse que les transports publics deviennent un vecteur supplémentaire de cette normalisation.

Les transports publics sont un bien commun, au service de toutes et tous. Ils doivent incarner les valeurs d'égalité, de solidarité et de fraternité, et non servir de vitrine à des discours nationalistes et identitaires qui divisent les travailleurs et les populations.

Notre Fédération exige d'Île-de-France Mobilités des explications sur les conditions d'autorisation de cette campagne, demande son réexamen immédiat et appelle à son retrait. Elle demande également des règles de neutralité publicitaire claires, transparentes et communes à l'ensemble des réseaux.

Madame Pécresse, les transports publics ne sont pas des panneaux d'affichage politique au service de l'extrême-droite !



Montreuil, le 16 octobre 2026